

LES ANNONCES SONT REÇUES : A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans des bureaux ; A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 2.

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Lundi 18 Février 1918
REDACTION ET ADMINISTRATION : 75, rue de la Darse, 75 MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43^e ANNÉE - 10 cent. - N° 14.988

EN MER

« Il n'est pas défendu aux Alliés de prendre des initiatives », écrivions-nous en un récent article, à propos du raid aérien boche sur Paris. Nous pourrions le répéter aujourd'hui à propos du raid des destroyers allemands dans le Pas-de-Calais ou encore à propos du bombardement du port de Douvres par un sous-marin allemand. On objectera peut-être que ce sont là des faits de bien peu d'importance militaire. Et il est vrai en effet que, au point de vue militaire, de telles entreprises aériennes ou maritimes ne comptent pas. Mais il n'en reste pas moins qu'elles témoignent de la part de nos ennemis d'un esprit d'initiative et de hardiesse constamment en éveil. Comment expliquer que le même esprit se manifeste si rarement du côté des Alliés ?

Les Alliés se flattent d'avoir la maîtrise des mers, mais cette maîtrise des mers n'empêche point la marine allemande de réussir assez fréquemment de fructueux coups de main tels que ceux accomplis ces jours derniers. On dira qu'il est bien difficile de rendre impossible toute surprise en mer. Alors, pourquoi la marine de l'Entente ne réserve-t-elle pas de semblables surprises à nos ennemis ? Et pourquoi, surtout, les ports de la côte allemande restent-ils à l'abri de toute atteinte tandis que les ports des côtes anglaises et ceux du nord de la France continuent à recevoir des obus ?

Cet avis n'est pas seulement celui des vulgaires « pékins » dont il est facile de nier la compétence, mais c'est aussi l'avis de nombreuses personnalités qui sont parmi les plus qualifiées du monde maritime.

Il y a deux ou trois jours, répondant à ceux qui prétendent que les réseaux de mines allemandes rendent irréalisable toute idée d'offensive navale contre la côte allemande, l'amiral Degouty démentait le contraire. L'objection porterait peut-être le jour où la marine boche aurait complètement renoncé à risquer un seul de ses bâtiments en dehors de ses rades protégées. Mais on sait que ce n'est pas le cas, quoi qu'on en ait dit, et les fréquents raids maritimes opérés par des bateaux de guerre allemands le prouvent assez. « Il s'en faut bien », conclut l'amiral Degouty, que nos sous-marins désarmés contre les mines allemandes de la mer du Nord, pas plus que nous les sous-marins de la Baltique.

Les flottes alliées ne sont pas désarmées, mais il est à craindre qu'elles manquent également trop de cet esprit d'initiative dont nous parlons tout à l'heure et qui est l'une des qualités les plus indispensables à ceux qui ont la redoutable charge de diriger une action de guerre.

CAMILLE FERDY.

A propos de la Conférence de Versailles

La démission de sir Robertson

Londres, 17 Février.
Le Bureau de la Presse communique la note suivante :
L'extension des fonctions du représentant militaire permanent, décidée au cours de la dernière réunion de Versailles par le Conseil suprême de guerre, a rendu nécessaire de lui attribuer des pouvoirs spéciaux jusqu'à présent en vertu de l'ordre en Conseil du 27 janvier 1916, par le chef d'état-major général impérial.
Dans ces conditions, le gouvernement a pensé qu'il était juste d'offrir au général sir William Robertson, le choix entre deux fonctions : ou devenir le représentant militaire britannique au Conseil suprême de guerre, ou conserver aux conditions nouvelles les fonctions de chef d'état-major général impérial.
Pour des raisons que le premier ministre expose dans une déclaration qu'il fera le plus tôt possible, la semaine prochaine à la Chambre des Communes, sir William Robertson a jugé qu'il ne devrait accepter ni l'une, ni l'autre des fonctions à lui offertes, et le gouvernement a un grand plaisir à accepter la démission de sir Robertson. Le général sir Henry Wilson a accepté les fonctions de chef d'état-major général impérial. On annoncera dans quelques jours la nomination d'un représentant militaire permanent à Versailles.

Les causes de la démission

Londres, 17 Février.
La démission de sir William Robertson était prévue par les personnes bien informées depuis l'annonce de l'extension des fonctions de son tenant-colonel Repington ; en effet, que le chef de l'état-major impérial à directement ou indirectement inspiré les ordres dictés par le Conseil suprême de Versailles par le critique militaire du Morning Post et qu'il a communiqué les renseignements de fait très précis, dont il est l'auteur dans ces articles. Dans ces conditions, il était impossible qu'au cours du procès, le grand chef militaire ne fut pas mis en cause, il a compris d'où sa démission.

LA GUERRE

Activité de l'artillerie en Champagne et dans les Flandres

UN COUP DE MAIN ENNEMI ÉCHOUÉ À L'EST D'AUBERIVE

Paris, 17 Février.
Le général Fayolle, commandant en chef des troupes françaises sur le front italien, est arrivé hier à Paris. Il aura aujourd'hui un entretien au ministère de la Guerre avec M. Clemenceau, président du Conseil.

Le procès du colonel Repington

Londres, 17 Février.
Hier a commencé, devant le Tribunal de Bow Street, devant le juge sir John Dickson, le procès intenté au lieutenant-colonel Repington, rédacteur militaire du Morning Post, par M. H. Gwynne, directeur de ce journal, pour avoir publié au mois de septembre dernier, un article sur la Conférence de Versailles, qui n'avait pas reçu le visa de la censure. Une foule considérable s'était massée devant le Bow Street, malgré les verrous de la police. Le lieutenant-colonel Repington a été condamné à six mois de prison, mais il a obtenu un sursis de six mois.

Condamnation du « World »

Londres, 17 Février.
Le World qui avait reproduit certains passages de l'article du colonel Repington a également été poursuivi aujourd'hui devant le Tribunal de Bow Street. Malgré les verrous de la police, le World a été condamné à six mois de prison, mais il a obtenu un sursis de six mois.

Un Avion allemand atterrit en Seine-et-Marne

Paris, 17 Février.
Un avion de chasse allemand qui s'était égaré, a été forcé d'atterrir hier, vers midi, entre Vaux-le-Vicomte et Soissons. L'appareil était piloté par deux aviateurs qui ont été faits prisonniers. Un sergent qui passait à cet endroit au moment de l'atterrissage de l'avion allemand, a empêché les aviateurs de mettre le feu à leur appareil qui a pu être capturé intact.

PROPOS DE GUERRE

Du mérite d'être beau

On parlait du procès Bolo. Une jeune femme qui avait assisté à une partie des débats, déclara :
« Il a des yeux ravissants, ce Bolo, et il s'habille avec un chic...
Quelqu'un fit observer que Bolo devait avoir aussi de belles dents et que c'était sans doute pour nous mieux dévorer ; mais la jeune personne n'en persista pas moins à affirmer que Bolo avait une figure très sympathique, tandis que le lieutenant Mornet était hirsute et laid...
Les femmes ont ceci de particulier, qu'elles ne sont guère sensibles qu'à l'aspect extérieur des individus. Il y a, bien entendu, des exceptions. Présenté à une femme, un homme supérieur, un savant, un génie, si vous voulez, elle vous fera remarquer qu'il a du poil dans les oreilles et qu'il s'habille mal. Par contre, mettez-la en présence d'un bellâtre, musqué, pomponné, elle lui pardonnera très bien de n'avoir rien dans la tête...
C'est une erreur de croire qu'on plait aux femmes pour les mêmes raisons qu'on plait aux hommes. Si vous n'avez pas reçu de la nature une voix harmonieuse, des yeux doux et une taille bien prise, il vous faut renoncer à être apprécié par elles à votre juste valeur. Une femme, qui n'était point stoïque, accusait son mari de lui imposer sans cesse la société d'un de ses amis qu'elle ne pouvait souffrir...
Mais enfin, dit le mari exaspéré, que lui reprochez-tu ?
— Il est laid !
C'était sans appel.
La femme, plus sensible, souffre peut-être plus que l'homme des imperfections physiques. Bolo est un champion, soit, mais il a de jolis yeux et il porte bien la jaquette. S'il est jugé par des femmes, il s'en fit très probablement tirer à meilleur compte... »

ANDRÉ NEGIS.

1.296^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 17 Février.
Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :
Nuit marquée par une assez grande activité des deux artilleries dans la région de Chavignoy, à l'est de Reims et en Champagne.
Un coup de main ennemi à l'est d'Auberive n'a pas donné de résultat.
Nuit calme sur le reste du front.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 17 Février.
La lutte d'artillerie est toujours très vive par endroits et il semble à la lecture des communiqués qu'elle s'est intensifiée hier soir. Sur aucun front, il n'y a à signaler d'autre fait que la canonnade et des coups de main réciproques.
La situation en Orient est toujours compliquée. L'état de guerre entre l'Allemagne et la Russie existant à ce moment, il est difficile d'aujourd'hui, l'Autriche ne participant pas aux hostilités afin de pouvoir porter secours à l'Ukraine. L'agitation en Pologne prendrait les proportions d'un véritable mouvement révolutionnaire et la Roumanie semble vouloir faire trainer, en attendant les pourparlers pour l'armistice, la situation en Orient est toujours compliquée.

LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL

Paris, 17 Février.
Le Conseil national du parti socialiste se réunit aujourd'hui dans le but de définir la ligne à adopter par le groupe en ce qui concerne sa politique intérieure que de l'action de l'Internationale ouvrière.
Son ordre du jour porte en effet :
1^o Le parti socialiste doit continuer à demeurer délégué à la Conférence socialiste internationale qui doit se tenir à Londres le 20 courant ;
2^o L'action générale du parti et application de son programme dans les divers pays où il est en ce qui concerne les mesures pour unifier l'action parlementaire du parti pendant la guerre.
Ces mesures visent le vote des crédits de guerre, ainsi que les membres du parti qui ont accepté du gouvernement des hauts commissariats.
On sait, en effet, que MM. Bouisson, député des Bouches-du-Rhône ; Diagne, député du Sénégal et Compère-Morel, député du Gard, ont trois mois de prison en ce qui concerne leur participation à la Conférence socialiste internationale, ont accepté des missions gouvernementales sans avoir, au préalable, reçu l'autorisation du parti. D'ailleurs, le groupe parlementaire socialiste s'est prononcé en faveur de l'approbation.

DANS LE PARTI SOCIALISTE

La Réunion du Conseil national

Paris, 17 Février.
Le Conseil national du parti socialiste se réunit aujourd'hui dans le but de définir la ligne à adopter par le groupe en ce qui concerne sa politique intérieure que de l'action de l'Internationale ouvrière.
Son ordre du jour porte en effet :
1^o Le parti socialiste doit continuer à demeurer délégué à la Conférence socialiste internationale qui doit se tenir à Londres le 20 courant ;
2^o L'action générale du parti et application de son programme dans les divers pays où il est en ce qui concerne les mesures pour unifier l'action parlementaire du parti pendant la guerre.
Ces mesures visent le vote des crédits de guerre, ainsi que les membres du parti qui ont accepté du gouvernement des hauts commissariats.
On sait, en effet, que MM. Bouisson, député des Bouches-du-Rhône ; Diagne, député du Sénégal et Compère-Morel, député du Gard, ont trois mois de prison en ce qui concerne leur participation à la Conférence socialiste internationale, ont accepté des missions gouvernementales sans avoir, au préalable, reçu l'autorisation du parti. D'ailleurs, le groupe parlementaire socialiste s'est prononcé en faveur de l'approbation.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL ANGLAIS

17 Février.
Pendant la nuit, nos patrouilles au nord-est d'Herzicourt ont ramené quelques prisonniers.
Aucun événement important à signaler, en dehors de l'activité de l'artillerie ennemie vers Passchendaele.
L'offensive allemande serait ajournée.
Paris, 17 Février.
Envisageant la possibilité d'une prochaine offensive allemande sur le front occidental, Marcel Hutin écrit dans l'Echo de Paris :
« Je me rends compte que les déplacements principaux de troupes vers nos fronts doivent être achevés, car le 15 dans les journaux allemands est, depuis avant-hier, le 16 février, presque tous les trains express (Shell-Zur), sur les grandes lignes de Berlin à Cologne, entièrement supprimés pendant un mois ont été rétablis tous les jours, sauf le dimanche...
On croit savoir dans certains milieux que l'offensive allemande aurait été ajournée au moins de trois semaines, ce qui n'indiquerait pas la prendre à mon compte... »

SUR LE FRONT ITALIEN

Un raid de contre-torpilleurs sur la côte autrichienne

Rome, 17 Février.
Dans la nuit du 11 février, trois torpilleurs italiens ont effectué un nouveau raid très audacieux en forçant, dans le golfe de Quarnero, le canal très étroit menant à la baie de Buccari qui est la plus profonde dans le labyrinthe des îles et des canaux entre l'Istrie et la Dalmatie.
Le commandant Ciampi dirigeait l'escadrière des torpilleurs, jusqu'à ce qu'il fut rejoint par le commandant Rizzo qui torpilla le Wien et le commandant Gabriele d'Annunzio.
Profitant de la nuit, du brouillard, les torpilleurs pénétrèrent, sans être vus, au golfe de Quarnero et pénétrèrent entre les îles, arrivèrent devant la ville de Fiume, puis ils suivirent la côte vers le Sud-Est, en pénétrant dans l'embouchure du canal très étroit qui mène à la baie de Buccari où l'on savait ancrés plusieurs gros vapeurs austro-hongrois. Les torpilleurs du canon présentés d'énormes dangers, car l'ennemi, s'il découvrait les torpilleurs, pouvait facilement leur couper le retrait. Les torpilleurs avancèrent très lentement jusqu'à ce qu'ils découvrirent quatre vapeurs.
Plusieurs torpilleurs furent alors lancés, mais les îlots de protection des vapeurs en empêchèrent d'autres.
Alors un commandant poussa son bateau sous un grand vapeur en lançant une torpille qui atteignit le vapeur et le fit couler. On entendit les cris de joie, mais s'il n'y avait pas de torpilleurs rebroussement chemin, repassèrent le canal et purent sortir sains et saufs du golfe de Quarnero pendant que le navire autrichien coulait.
D'Annunzio jeta dans la mer trois bouteilles scellées attachées avec un oriflamme tricolore et contenant un message adressé par le commandant Ciampi au commandant Rizzo. Le message disait : « Malgré la très grande prudence de la flotte autrichienne qui est occupée à abriter continuellement dans des

LES ÉCHÉCS AUTRICHIENS

Rome, 17 Février.
Les événements se sont déroulés à Pougatchev et à Vaintranz et qui ont été annoncés par les derniers communiqués italiens doivent être considérés comme une véritable échec pour l'adversaire dont l'intention évidente était de prendre une revanche de la défaite qu'il avait subie dans les derniers jours de janvier. Les Autrichiens ont employé de fortes masses d'infanterie et ont eu recours à une très longue préparation d'artillerie de tout calibre.
Les masses autrichiennes qui espéraient s'approcher en sautant ont été atteintes par surprise par le feu de l'artillerie italienne et ont subi d'énormes pertes.
En face du mont Vallbella et du col Rosso, les Autrichiens n'ont pu avancer d'un pas, mais ils ont été obligés de se retirer. Les Italiens ont remporté par l'ennemi à été que les Italiens ont évacués quelques postes avancés, mais après avoir placé leur artillerie de façon à empêcher les Autrichiens de les occuper, les Autrichiens n'ont pas cru opportun de renouveler leur action, à la suite des pertes qu'ils ont subies sur ce front en général.
La Conférence socialiste internationale et surtout les patrouilles italiennes harcèlent l'ennemi avec un grand courage, on peut dire même avec témérité.

LA CONFÉRENCE MINORITAIRE

Paris, 17 Février.
La Conférence nationale minoritaire s'est réunie hier matin, et a discuté les questions de l'organisation de la propagande, de la création de groupes d'action et de conférences et ainsi que la publication quotidienne du Populaire et d'un projet de manifeste à la République russe.
La Conférence socialiste internationale du Conseil national du Parti : des poursuites et arrestations pour délits d'opinion, de la réforme électorale, des élections générales et partielles, de la Conférence internationale internationale, du vote des crédits : de la participation ministérielle : de l'action pour la paix ; de la question d'Alsace-Lorraine, etc.
Une nouvelle séance a été tenue le 16 février, à laquelle assistaient un certain nombre de députés, notamment : MM. Goude, Lissac, Vollet, Bouisson, Raffin-Dugens, Mayères, Roguet, Blanc, Viala, Sixte-Quenin, Pontet, Pressmann, Favy, Barabant, Volin, Mistral, Stryar.
La réunion a abordé la discussion sur la politique générale.

LES EXPLICATIONS DE M. BOUISSON

M. Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, a exposé les raisons qui lui ont fait accepter la mission de signer, dans le cadre de la Conférence internationale, le programme qui a été adopté par la Chambre. M. Bouisson n'a pas pu positionner son dossier.
M. Compère-Morel était déjà à l'Agriculture et personne ne s'en était formalisé. M. Bouisson, député des Bouches-du-Rhône, a exposé les raisons qui lui ont fait accepter la mission de signer, dans le cadre de la Conférence internationale, le programme qui a été adopté par la Chambre. M. Bouisson n'a pas pu positionner son dossier.
M. Compère-Morel était déjà à l'Agriculture et personne ne s'en était formalisé.

LA GUERRE N'EST PAS FINIE

entre l'Allemagne et la Russie

UNE DÉCLARATION OFFICIELLE DE BERLIN

Berlin, 17 Février.
On mande de Berlin :
Dans sa déclaration, connue, du 10 février, M. Trotsky a annoncé pour la Russie la fin de l'état de guerre et la démobilisation ; mais il a refusé en même temps de signer un traité de paix.
Il a refusé de participer à une séance plénière, qui était proposée, et dans laquelle les décisions de la Quadruple Alliance devaient être communiquées, et il a rompu les pourparlers.
Il va sans dire que cette déclaration russe unilatérale ne met pas fin à l'état de guerre le remplaçant par un état de paix, mais que le traité de signature, un traité de paix, est impossible le rétablissement de la paix.
Le traité d'armistice du 15 décembre 1917 avait été conclu, comme l'introduction de ce traité le dit expressément, dans le but de conduire à la paix.
En renonçant à la paix, la Russie bolchevique a renoncé aussi à la continuation de l'armistice.
Cette renonciation doit être considérée comme une dénonciation.
Le gouvernement impérial constate donc que le gouvernement de Pétrograd, par son attitude, a dénoncé virtuellement l'armistice.
Cette dénonciation est considérée comme ayant été faite le 10 février.
Le gouvernement allemand doit donc se réserver, après l'expiration du délai de sept jours fixé dans le traité d'armistice, entière liberté d'action dans toutes les directions.

LA REPRISSE DES HOSTILITÉS EST PROCHE

Amsterdam, 17 Février.
On mande de Vienne :
L'agence officielle et plusieurs journaux autrichiens estiment que si l'armistice entre l'Allemagne et la Russie est dénoncé, la reprise de la guerre ne sera plus une simple formalité, l'armée russe étant incapable de résister. La déclaration de Trotsky laisse, dit-on, les choses franches sur un armistice austro-allemand. Depuis la paix avec l'Ukraine, l'Autriche-Hongrie ne possède plus avec la Russie aucune frontière commune et

LA GUERRE CONTINUERA

Amsterdam, 17 Février.
Une dépêche d'Allemagne adressée au Tyd annonce que les milieux bien informés de Berlin considèrent comme probable la reprise de la guerre contre l'armée russe transférée en gardes rouges. Les troupes allemandes ont déjà été concentrées en Ukraine ; elles attendent la nouvelle réunion officielle la semaine prochaine.
Le Reichstag réclame des explications.
Paris, 17 Février.
Le gouvernement allemand devrait fournir au Reichstag des explications aux fins de savoir s'il veut annexer une partie de la Pologne et les provinces baltes dans leur totalité, ou s'il veut simplement permettre à ces peuples de se prononcer librement sur leur sort. Telle était, samedi matin, la situation politique des choses. Le gouvernement allemand avait promis de donner une fameuse résolution d'un paix sans annexions ni contributions qui fut voté le 19 juillet 1917, par un Reichstag complet.
Un arrangement militaire austro-allemand.
Bâle, 17 Février.
On mande de Vienne à la Gazette de Francfort :
L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont conclu un arrangement aux termes duquel des mesures militaires qui pourraient être encore nécessaires dans les régions limitrophes de la Russie incombent à l'Allemagne sur les confins de la Grande-Russie, et à l'Autriche-Hongrie sur les confins de l'Ukraine.
L'Allemagne veut annexer les provinces baltes et occuper Péterograd.
Zurich, 17 Février.
Il ressort d'un long télégramme envoyé de Berlin au Nouveau Journal de Stuttgart que les Allemands vont terminer l'occupation de la Lithuanie du Nord et répandre leurs armées sur toute la Courlande, la Livonie, l'Esthonia et la Finlande, de sorte que

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

— Pas même à ma fiancée.
— Oh ! maintenant j'en suis sûr.
— Attendez... Danglars connaissait-il Fernand ?
— Non... si... Je me rappelle...
— Quel ?
— La surveillance de mon mariage ? Je les ai vus attablés ensemble sous la tonnelle d'un père Pamphile. Danglars était amical et railleur, Fernand était gai et trouillard.
— Ils étaient seuls ?
— Non, ils avaient avec eux un troisième compagnon, bien connu de moi, qui sans doute n'avait fait connaissance, un tailleur nommé Cadrousses ; mais celui-ci était déjà ivre ; attendez... attendez... Comment ne me suis-je pas rappelé cela ? Pris de je ne sais où ils auraient été en train de parler, de papier, des plumes. (Danglars porta la main à son front). Oh ! les infâmes ! les infâmes !
— Voulez-vous encore savoir autre chose ? dit l'abbé en riant.
— Oui, oui, puisque vous approfondissez tout, puisque vous voyez clair en toutes choses, je veux savoir pourquoi je n'ai été interrogé une fois, pourquoi il ne m'a pas donné des indices, et comment je suis condamné sans arrêt.
— Oh ! ceci, dit l'abbé, c'est un peu plus grave ; la justice a des allures sombres et mystérieuses qu'il est difficile de pénétrer. Ce que nous avons fait jusqu'ici pour vos deux amis était un jeu d'enfant ; il va falloir, sur ce sujet, me donner les indications les plus précises.
— Voyons, interrogez-moi, car en vérité vous voyez plus clair dans ma vie que moi-même.
— Qui vous a interrogé ? est-ce le procureur du roi, le substitut, le juge d'instruction ?
— C'était le substitut...
— Jeune, ou vieux ?
— Jeune ; vingt-sept ou vingt-huit ans.
— Bien ! pas corrompu encore, mais ambitieux déjà, dit l'abbé, quelle furent ses manières avec vous ?
— Douces plutôt que sévères.
— Lui avez-vous tout raconté ?
— Et ses manières ont-elles changé dans le courant de l'interrogatoire ?
— Un instant elles ont été altérées, lorsqu'il m'a dit que je me compromettais ; il parut comme secoué de malheur.
— De votre malheur.
— Oui.
— Et vous êtes bien sûr que c'était votre malheur qui plaignait ?
— Sympathique, du moins.
— Laquelle ?
— Il a brulé la seule pièce qui pouvait me compromettre.
— Laquelle ? la dénonciation ?
— Non, la lettre.
— Vous en êtes sûr ?
— C'est autre chose ; cet homme pourrait être un plus profond scélérat que vous ne croyez.
— Vous me faites frissonner, sur mon honneur ! dit Danglars, le monde est-il donc peuplé de tigres et de crocodiles ?
— Oui, seulement, les tigres et les crocodiles à deux pieds sont plus dangereux que les autres.
— Continuels, continuel.
— Volontiers ; il a brulé la lettre, dit-il.
— Oui, en me disant : Vous voyez, il n'existe pas cette preuve-là, contre vous, et je l'annule.
— Cette conduite est trop sublime pour être naturelle.
— Vous croyez ?
— Je n'en suis sûr. A quel titre cette lettre était-elle adressée ?
— A M. Noirtier, rue Coq-Héron, n° 13, à Paris.
— Pouvez-vous présumer que votre substitut ait quelque intérêt à ce que cette lettre disparisse ?
— Peut-être ; car il m'a fait promettre deux ou trois fois, dans mon intérêt, dit-il, de ne parler à personne de cette lettre, et il m'a fait jurer de ne pas prononcer le nom qui était inscrit sur l'adresse.
— Noirtier ? répéta l'abbé... Noirtier ? j'ai connu un Noirtier à la cour de l'ancienne reine d'Espagne, un Noirtier qui avait été révoqué de son poste de ministre, comment s'appelait votre substitut, à vous ?
— De Villefort.
— L'abbé éclata de rire.
— Dans la regarda avec stupefaction.
— Vous avez vu ? dit-il.
— L'abbé sourit.
— Contrefaite, n'est-ce pas ?
— Attendez, attendez...
— Il prit sa plume, ou plutôt ce qu'il appelait ainsi, la tampa dans l'encre et écrivit de la main gauche, sur un linze préparé à cet effet, les deux ou trois premières lignes de la dénonciation.
— Danglars recula et regarda presque avec terreur l'abbé.
— Oh ! c'est étonnant, s'écria-t-il, comme cette écriture ressemblait à celle-ci.
— C'est que la dénonciation avait été écrite de la main gauche. J'ai observé une chose continua l'abbé.
— Laquelle ?
— C'est que toutes les lettres tracées de la main droite sont variées, et que toutes les lettres tracées de la main gauche se ressemblent.
— Vous avez donc tout vu, tout observé ?
— Continuel.
— Oh oui, oui.
— Passons à la seconde question.
— Quelqu'un avait-il intérêt à ce que vous ne s'occupiez pas de Mérodès ?
— Oui ! un jeune homme qui l'aimait.
— Son nom ?
— Fernand.
— C'est un nom espagnol ?
— Il était Catalan.
— Voulez-vous que celui-ci était capable d'écrire la lettre ?
— Non ! celui-ci m'eût donné un coup de couteau, voilà tout.
— Vous n'avez donc pas la nature espagnole : un assassinat, oui, une lâcheté, non !
— D'ailleurs, continua Danglars, il ignorait tous les détails consignés dans la dénonciation.
— Vous ne les avez donc pas ?
— A personne.
— Pas même à votre maîtresse ?

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

— Cet homme pourvoyeur du bureau vous a fait jurer de ne jamais prononcer le nom de Noirtier ?
— Oui.
— Ce Noirtier, pauvre aveugle que vous êtes, savez-vous ce que c'était que ce Noirtier ?
— Ce Noirtier, c'était son père !
— La foudre, tombée au pied de Danglars et lui creusant un abîme au fond duquel s'élevait l'abbé, lui eût produit un effet moins prompt, moins électrique, moins écumant, que ces paroles inattendues ; il se leva, saisissant sa tête à deux mains comme pour l'empêcher d'éclater.
— Son père ! son père ! s'écria-t-il.
— Oui, son père, qui s'appelle Noirtier de Villefort, reprit l'abbé.
— Alors, j'ai l'impression fulgurante traversa le cerveau de Noirtier, tout ce qui lui était demeuré obscur fut à l'instant même éclairé d'un jour éclatant. Ces investigations de Villefort pendant l'interrogatoire, cette lettre détruite, ce serment exigé, cette voix presque suppliante du magistrat qui, au lieu de inculquer, semblait implorer, tout lui revint à la mémoire ; il jeta un cri chancelant un instant comme un homme ivre ; puis, s'élançant par l'ouverture qui conduisait de la cellule de l'abbé à la sienne.
— Oh ! dit-il, il faut que je sois seul pour penser à tout cela.
ALEXANDRE DUMAS.
(La suite à demain.)
Voir le film Monte-Cristo dans les Cinémas passant les vus Pathé frères.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M.M. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

